Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0264-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2025_0264

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le seize décembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 5 décembre 2025.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants
Présents ce jour : 54 Procurations : 10

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. BETOULE Christophe , M. BODIOU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COENT André , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , M. GUELOU Hervé , M. HENRY Serge , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HOUSSAIS Pierre , M. HOUZET Olivier , M. HUONNIC Pierre , M. JORAND Jean-Claude , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROLLAND Yves , M. L'HEREEC Patrick , Mme MAREC Danielle , Mme NICOLAS Sonya , Mme NIHOUARN Françoise , M. OFFRET Maurice , Mme LE COQ-BERESCHEL Annyvonne (suppléante de M. PARANTHOEN Henri), M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , Mme PIRIOU Karine , M. PONCHON François , M. PRAT Jean-Louis , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUENIAT Jean-Claude , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , Mme POCHAT Isabelle (suppléante de M. ROGARD Didier), M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe

Procurations :
Mme BENECH Laurence à M. PHILIPPE Joël, M. COCADIN Romuald à M. LE CREURER Eric, Mme HUE Carine à M. SEUREAU Cédric, M. KERVAON Patrice à Mme NICOLAS Sonya, M. LEON Erven à M. BETOULE Christophe, M. MAHE Loïc à M. LE MOULLEC Frédéric, M. MEHEUST Christian à M. JORAND Jean-Claude, Mme PONTAILLER Catherine à Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine, M. TERRIEN Pierre à Mme NIHOUARN Françoise, M. THERIN Patrick à Mme PRUD'HOMM Denise

Etaient absents excusés :
Mme BARBIER Françoise, Mme BONNIEC Carole, Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, Mme CRAVEC Sylvie, M. GARZUEL Alain, Mme GOURHANT Brigitte, M. LATIMIER Hervé, M. LE BRAS Jean-François, M. LE ROI Christian, Mme LOGNONÉ Jamila, M. MAINAGE Jacques, M. MARTIN Xavier, M. NEDELLEC Yves, M. NICOLAS Gildas, M. NOEL Louis, Mme PRIGENT Brigitte, M. QUEGUINER Yannick, M. ROUSSELOT Pierrick, Mme SAUVEE Julie, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Pacte culturel : perspectives 2026

Exposé des motifs

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0264-DE

Pacte culturel de territoire : perspectives de mise en œuvre pour l'année 2026

Le Pacte culturel de territoire signé en 2026 entre LTC, le Département des Côtes d'Armor, la Région Bretagne et la DRAC Bretagne a pour objectif de structurer la politique culturelle de la communauté d'agglomération autour de 2 axes :

- La lecture publique (réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en réseau des équipements de lecture publique à l'échelle intercommunale)
- L'éducation artistique et culturelle (EAC) tout au long de la vie, visant à articuler 3 dimensions :
    - La diffusion de connaissances
    - La pratique artistique
    - La fréquentation des œuvres et des spectacles.

Ces deux axes sont sous-tendus par un axe transversal reposant sur la promotion des droits culturels des citoyens à l'échelle du territoire.
S'agissant de l'axe visant à promouvoir l'EAC tout au long de la vie, les partenaires du Pacte culturel ont expérimenté un mode opératoire sur les années 2024 et 2025 visant à soutenir par le biais de subventions publiques les projets portés par les acteurs culturels du territoire.
Divers projets structurants ont été soutenus dans ce cadre, dont, entre autres :

- La résidence de la compagnie Marguerite au sein de 5 EHPAD du réseau Césames (Tréguier, Perros-Guirec, Penvénan, Pleubian, La Roche-Jaudy)
- Le projet intergénérationnel de la compagnie Via Cane visant à réunir des habitants autour d'une pratique de théâtre amateur
- La résidence chorégraphique de la compagnie Ambitus au Centre de rééducation de Trestel

Ces projets ont fait l'objet de reportages vidéos qui permettent de donner à voir très concrètement en quoi des projets artistiques et culturels contribuent au lien social dans des contextes très variés.
Néanmoins, il est apparu au cours de ces deux années une grande difficulté de mise en œuvre opérationnelle du Pacte culturel de territoire, notamment du fait d'un montage financier complexe.
Lors du bilan à mi-parcours du Pacte culturel établi en avril 2025, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur la nécessité de structurer davantage l'intervention de Lannion-Trégor Communauté en faveur de l'éducation artistique et culturelle.
Il est donc proposé, à titre d'expérimentation, que Lannion-Trégor Communauté ne soit plus simplement financeur mais opérateur des projets d'éducation artistique et culturelle menés sur le territoire, en élaborant avec les acteurs culturels des parcours d'éducation artistique et culturelle basés sur 3 volets :

- La constitution de ressources pédagogiques à destination des enseignants ou des animateurs (ex : rédaction d'un dossier ou d'une mallette pédagogique permettant de donner des éléments de lecture ou de compréhension d'un univers artistique)
- La structuration d'ateliers artistiques menés par des artistes professionnels en direction d'un public spécifique (ex : 3 x 2h d'ateliers en arts plastiques auprès d'une classe du 1er degré)
- La fréquentation des œuvres, par l'organisation d'une sortie au spectacle, à une exposition, une visite de site patrimonial, etc.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0264-DE

Une première proposition dénommée « Itinéraire en herbes » a ainsi été élaborée en septembre à partir de l'offre culturelle communautaire (Pays d'art et d'histoire, Galerie du Dourven, Aquarium de Trégastel) : un appel à projet à destination des écoles est diffusé sur la plateforme « Adage » (plateforme numérique gérée par le Ministère de l'Education Nationale) et définit les modalités de prise en charge financière de Lannion-Trégor Communauté.
Pour l'année 2026, il est proposé d'élargir ce mode opératoire à de nouveaux parcours EAC co-construits avec les acteurs culturels du territoire afin de constituer ainsi un catalogue d'actions auxquelles pourront candidater les écoles et structures médico-sociales du territoire, en définissant pour chaque parcours les coûts à la charge de l'établissement et ceux à la charge de LTC.
Cette expérimentation a vocation à être mise en œuvre sur l'année 2026 pour l'année scolaire 2026/2027 dans le cadre du budget du Pacte culturel de territoire financé par la DRAC Bretagne, la Région Bretagne et le Département des Côtes d'Armor. Un budget de 27 000 € est fléché sur cette expérimentation.
La mise en œuvre de ces parcours d'éducation artistique et culturelle nécessitera l'établissement de conventions de partenariats entre LTC et les acteurs culturels du territoire à même de co-élaborer cette nouvelle offre pédagogique.

En annexe : « Itinéraires en herbe – les parcours d'éducation artistique de Lannion-Trégor Communauté »

VU L'avis favorable de la commission n°6 « Culture » en date du 4 décembre 2025 ;

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0264-DE

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ (Par 64 pour)

DECIDE DE :

APPROUVER Les principes de mise en œuvre du volet « éducation artistique et culturelle » du Pacte culturel de territoire.

AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat avec les acteurs culturels impliqués dans la dispositif « Itinéraire en herbe » pour la mise en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle ».

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 22 DEC. 2025
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 22 DEC. 2025
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT





Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0264-DE

2025-2026

Itinéraires en herbe

Les carnets de l'Éducation artistique & culturelle

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0264-DE

Rencontrer—Pratiquer—Connaitre

Les parcours « Itinéraires en herbe » sont coordonnés par Lannion-Trégor Communauté dans le cadre de son engagement en faveur de l'Education Artistique et Culturelle, impulsé par le Pacte Culturel de territoire réunissant la DRAC, la Région Bretagne, le Département et l'agglo. Ils sont réalisés en partenariat avec des acteurs culturels du territoire, spécialisés dans un domaine. L'agglomération apporte un appui logistique et financier pour faciliter la participation des écoles du territoire. Les parcours ont pour objectif de permettre l'accessibilité d'une discipline artistique et culturelle aux enfants sur un temps long. Ils comprennent à minima 3 temps et sont construits sur les 3 piliers de l'EAC : la rencontre, la pratique et la connaissance.
Pour la première année de ce nouveau dispositif, **4 parcours** sont proposés : la Galerie du Dourven, le Pays d'Art et d'Histoire, Ti Ar Vro et l'Aquarium de Trégastel.

Chaque parcours est accessible à un nombre limité de classes, déterminé en fonction de la disponibilité des acteurs culturels mobilisés.

Les parcours s'adressent aux **écoles maternelles et élémentaires** du territoire de LTC. Chaque parcours est réalisé pour un niveau de classe spécifique.

Les parcours sont uniquement accessibles sur la plateforme **Adage** sous la forme d'un appel à projets. Les enseignants candidatent à partir du **10 septembre et jusqu'au 10 octobre 2025**. Un mail de confirmation est envoyé aux écoles à l'issue de l'instruction des candidatures, réalisée avec les parties prenantes du dispositif.

Domaines artistiques et culturels

- Spectacle vivant, musique danse, théâtre, marionnettes
- Cinéma, audiovisuel, multimédia
- Patrimoine matériel et immatériel
- Arts appliqués (design, architecture, céramique, mode, arts du textile...), arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, gravure...), arts graphiques et visuels (photo, art numérique, vidéo...)
- Livre, l'écriture et la lecture
- Culture scientifique, technique et industrielle
- Médias et l'information

Renseignements :

Carole Boëtti—chargée de mission Education Artistique et Culturelle

Carole.boetti@lannion-tregor.com

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0264-DE

Ma Bretagne en classe

Ti Ar Vro

Ce dispositif s'adresse : aux élèves de maternelles pour une capacité de 2 classes

Intervenante : Soazig Le Buhan de Ti Ar Vro, médiatrice, pour les ateliers et un duo de musiciens professionnels pour le bal

Ce dispositif a pour objectif pour l'élève, de :

- Découvrir la culture du territoire, ses singularités afin de mieux comprendre le monde dans sa diversité.

Ce dispositif comprend :

- **5 ateliers d'1h** en classe qui permettront d'aborder les contes et légendes de Bretagne les comptines et petits mots en breton, les instruments de musique traditionnels et la danse.
- **1 sortie au bal** « ar skoliou » avec l'intervention de musiciens et musiciennes de musique bretonne et d'une autre culture. A la salle des fêtes de Prat, dans une ambiance festive et sécurisée, les enfants pourront danser et découvrir de nouveaux instruments de musique.

Dates :

- Entre octobre et décembre 2025 pour les 5 ateliers
- Le vendredi 28 novembre de 9h30 à 11h45 pour le bal

Financement et obligations :

- L'école prend en charge le coût des ateliers soit 225€ au total
- Lannion-Trégor Communauté prend en charge le coût de la participation au bal et un déplacement en autocar.

Coordonnées et renseignements :

Rue Jean Monet, 22140 Cavan

Site web : tiarvro22.bzh

mail : contact@tiarvro22.bzh

Tel : 02 96 49 80 55

Référente : Soazig Le Buhan



©Laurence Guennec

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0264-DE

Ce dispositif s'adresse : aux élèves du CP au CE2 pour une capacité de 2 classes

Intervenante : Morgane Le Roch, médiatrice du patrimoine, service animation de l' architecture et du patrimoine de Lannion Trégor Communauté

Ce dispositif a pour objectif pour l'élève, de :

- Découvrir son patrimoine de proximité et les techniques anciennes
- Acquérir du vocabulaire et manipuler des maquettes

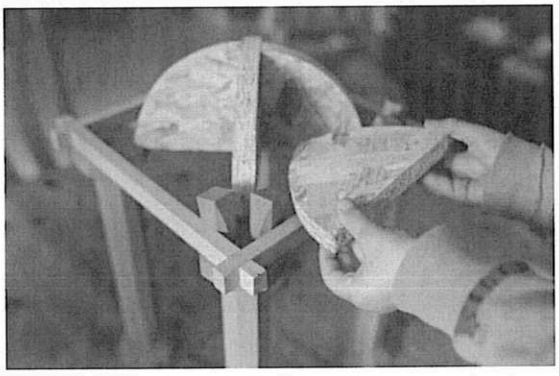
Ce dispositif comprend :

- **1 visite de 2h** de la ville de Tréguier et particulièrement de la cathédrale et du centre-ville ancien (la visite peut être scindée en 2 temps avec une pause pique-nique). Lors de cette visite les élèves découvriront l'architecture romane, gothique et l'habitat urbain du 16ème siècle.
- **1 atelier de 2h** de maquette pédagogique en classe associé à une sortie à la découverte de l'église de proximité de l'école. Les élèves deviendront des bâtisseurs en herbe et appréhenderont les différentes techniques de construction des arcs.
- **1 atelier d'1h30** de création de vitrail en classe. Après avoir retracé l'histoire des vitraux, les élèves s'essaieront à la composition d'un vitrail.
- **1 atelier d'1h30** sur le pans de bois. A l'aide d'éléments en bois et en carton, les élèves construiront une petite façade en pans de bois qu'ils pourront ourdir de torchis réalisé à base de farine.

Dates : La visite et les ateliers devront avoir lieu sur les mois de novembre et de décembre 2025.

Financement et obligations :

- L'école prend en charge le coût des visites et des ateliers soit 9€/élève.
- Lannion-Trégor Communauté prend en charge un déplacement en autocar.



Coordonnées et renseignements :

1, rue Monge - CS 10761 - 22307 Lannion Cedex

Site web : lannion-tregor.com

mail : morgane.leroch@lannion-tregor.com

Tel : 02 96 05 93 75

Référente : Morgane Le Roch

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0264-DE

Paysages pas si sages

Galerie du Dourven

Ce dispositif s'adresse : aux élèves de CM1-CM2 pour une capacité d'1 classe

Intervenants : Guillaume Lepoix et Thomas Daveluy, artistes plasticien

Le parcours est en lien avec une exposition réalisée par les 2 artistes intervenants, à la Galerie du Dourven. Cette exposition aborde les métamorphoses vécues par le site du Dourven face aux bouleversements climatiques.

Ce dispositif a pour objectif pour l'élève, d' :

- Exprimer son expérience sensible du paysage à travers la peinture et l'enrichir par le biais d'outils numériques.

Ce dispositif comprend :

- **1 visite** commentée de l'exposition à la Galerie du Dourven couplée avec **1 visite** du parc avec un guide nature de l'association War Dro Nature (en amont des ateliers). Sur une journée ou une demi-journée. Possibilité de pique-nique si beau temps.
- **2 ateliers** de **3h** de pratique artistique en classe avec les artistes afin de concevoir les textures "dynamiques" d'une l'île virtuelle : l'eau et le ciel. Les élèves réaliseront des petits clips vidéos où des fonds colorés prendront vie par la diffusion d'encre dans l'eau. Les images réalisées serviront pour la réalisation d'une œuvre numérique commune.

Dates : Entre le 27 avril et le 8 mai 2026

Financement et obligations :

- Lannion-Trégor Communauté prend en charge les ateliers, les visites et un déplacement en autocar.

Coordonnées et renseignements :

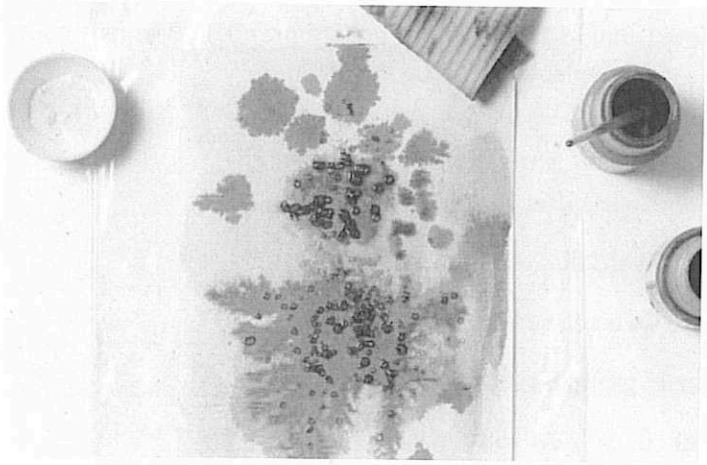
Allée du Dourven 22300 Trédrez-Locquémeau

Site web : lannion-tregor.com

mail : elsa.briand@lannion-tregor.com

Tel : 02 96 05 92 52

Référente Elsa Briand



Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0264-DE

Immersion faune marine locale

Aquarium marin de Trégastel

Aquarium marin DE TRÉGASTEL

Ce dispositif s'adresse : aux élèves de CE2-CM2 pour une capacité d'1 classe

Intervenants : Soigneurs et animateurs en milieu marin de l'Aquarium de Trégastel

Ce dispositif a pour objectif pour l'élève, de :

- Comprendre ce qu'implique un milieu de vie, un écosystème et d'être sensibilisé à la biodiversité.
- Comprendre comment peupler un aquarium, l'équilibre des espèces (nombre, taille, interactions entre les animaux...)

Ce dispositif comprend :

- **1 visite de 2h** de l'Aquarium : Grâce au bassin tactile et à un dossier pédagogique, les enfants découvrent les espèces qui peuplent l'Aquarium et, leurs spécificités : les différentes familles, leurs formes, les techniques de camouflage et de défense... Ils développent leur sens de l'observation d'une façon ludique et concrète.

- **1 sortie de 2h** sur l'estran : sur le haut de la plage, les élèves sont interrogés sur ce qu'ils observent : voit-on des traces de vie ? Y a-t-il des animaux marins ? Toutes ces questions trouvent leurs réponses sur la plage, notamment dans la laisse de mer. Les observations, les questions et leurs réponses permettent d'aborder diverses notions d'écologie marine, adaptation, relations entre espèces...

- **Le prêt d'un aquarium** pour une durée minimale de 3 mois et l'accompagnement , par les soigneurs, des enseignants sur le montage d'un aquarium pédagogique. Dimensions : 1m40 de haut, 1m20 de long et 40cm de large / Poids : 400kg /Conditions nécessaires à l'installation : à réfléchir avec l'équipe de l'aquarium.

- **1 atelier d' 1h** en classe auprès des élèves (3 semaines après l'installation) pour expliquer les conditions de peuplement en milieu de vie reconstitué.

Dates : à partir d'octobre jusqu'au printemps

Financement et obligations :

- L'école prend en charge le coût des visites soit 9,60 €/élève
- Lannion-Trégor Communauté prend en charge le coût de l'atelier, du prêt, de l'installation de l'aquarium et un déplacement en autocar.

Coordonnées et renseignements :

Boulevard du Coz Pors 22730 Trégastel

Site web : aquarium-tregastel.com

mail : groupes@aquarium-tregastel.com

Tel : 02 96 23 48 58

Référent : Stéphane Pascal

